

ECHA/NA/12/26

# L'ECHA met à disposition un formulaire en ligne pour faciliter la présentation des rapports par les utilisateurs en aval

**L'ECHA a mis au point une solution permettant aux utilisateurs en aval de rendre compte plus aisément de leurs utilisations à l'Agence.**

Helsinki, le 6 juin 2012 – Dans certains cas, les utilisateurs en aval doivent fournir des informations à l'ECHA si leurs utilisations d'une substance enregistrée ne sont pas intégrées dans le scénario d'exposition établi par leur fournisseur.

L'ECHA a conçu un formulaire en ligne en vue de faciliter au maximum la communication d'informations sur les utilisations non prises en compte pour les utilisateurs en aval. Celui-ci remplace la méthode de signalement actuelle, basée sur IUCLID.

Ce formulaire est accessible à partir des pages dédiées à l'information des utilisateurs en aval sur le site web de l'ECHA. Il suffit aux intéressés de suivre le lien ci-dessous ou d'utiliser l'onglet « Documents et informations d'appui » sur la page d'accueil. Les informations concernant les circonstances dans lesquelles un rapport d'utilisateur en aval est requis, ainsi que d'autres informations utiles destinées aux utilisateurs en aval, sont disponibles dans la section « Réglementation ».

Pour remplir ce formulaire, il convient que les utilisateurs en aval disposent d'un numéro de compte REACH-IT. Celui-ci peut être obtenu en s'inscrivant sur REACH-IT, si cela n'a pas encore été fait.

## **Informations complémentaires:**

### **Pages web dédiées aux utilisateurs en aval:**

<http://echa.europa.eu/downstream-users>

### **Page dédiée au rapport destiné aux utilisateurs en aval :**

<http://echa.europa.eu/support/dossier-submission-tools/reach-it/downstream-user-report>

### **Formulaire de rapport en ligne destiné aux utilisateurs en aval :**

<https://reach-forms.echa.europa.eu>

### **Inscription à REACH-IT:**

<http://echa.europa.eu/web/guest/support/dossier-submission-tools/reach-it/sign-up>

### **Fiche d'orientation REACH sur les fiches de données de sécurité et sur les scénarios d'exposition:**

[http://echa.europa.eu/documents/10162/13652/du\\_fact\\_sheet\\_fr.pdf](http://echa.europa.eu/documents/10162/13652/du_fact_sheet_fr.pdf)